



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
7 avril 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2011**

6-17 juin 2011, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur le développement humain**

**État des préparatifs et consultations concernant  
le *Rapport sur le développement humain***

1. La préparation du *Rapport sur le développement humain* s'inspire de la résolution 57/264 de l'Assemblée générale, qui a réaffirmé l'indépendance de sa rédaction ainsi que l'importance des consultations avec les États Membres. Cette résolution a également invité le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP à inscrire à son programme de travail annuel un point distinct relatif au *Rapport sur le développement humain*, tandis que la décision 2011/12 du Conseil d'administration a engagé le PNUD et le Bureau du Rapport sur le développement humain « d'appliquer intégralement » la résolution de l'Assemblée générale, notamment en prenant des mesures pour « améliorer le processus de consultation [...] sans exclusive et dans la transparence ».

2. La présente note d'information, préparée en vue de la session annuelle de 2011 du Conseil d'administration du PNUD, décrit les principales conclusions contenues dans le *Rapport sur le développement humain* de 2010, l'accueil qui lui a été réservé à l'échelle mondiale et les tâches à envisager dans le cadre de la rédaction du Rapport de 2011. À la lumière des entretiens qui ont eu lieu récemment avec les États Membres, cette note accorde une attention particulière aux efforts plus intenses qui ont été déployés pour renforcer le dialogue avec eux, en particulier en ce qui concerne les aspects statistiques du Rapport. Une description du processus de consultation concernant le *Rapport sur le développement humain* de 2011 et des résultats initiaux obtenus est également fournie. Le rapport oral que l'Administratrice présentera au Conseil d'administration en juin 2011 contiendra des mises à jour plus détaillées sur les mesures prises par le PNUD et le Bureau chargé du Rapport sur le développement afin d'assurer la mise en œuvre de la résolution 57/264 et des décisions correspondantes du Conseil d'administration.

**Le *Rapport sur le développement humain* 2010**

3. Le Rapport de 2010, le vingtième de la série, a analysé les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans le domaine du développement humain au cours des 40 dernières années. Il a rendu compte des améliorations spectaculaires qui ont pu



être observées à l'échelle mondiale, ainsi qu'en témoigne l'élévation des valeurs atteintes par la plupart des pays en termes d'indice de développement humain (IDH). Toutefois, la variation constatée entre les pays est frappante : en effet, l'amélioration des valeurs d'IDH obtenue par les 25 % d'entre eux dont les résultats sont les plus faibles a été inférieure à 20 %, tandis que le groupe enregistrant les progrès les plus marquants a affiché des gains moyens supérieurs à 50 %. Cependant, en tant que groupe, le quartile constitué par les pays qui se trouvaient au bas de l'échelle de l'IDH en 1970 a connu une amélioration encore plus rapide que ceux qui se trouvaient à l'époque en haut de l'échelle, avec un gain moyen de 61 %. La diversité des voies empruntées par les pays pour assurer leur développement montre clairement qu'il n'existe pas une seule et unique formule permettant de garantir un progrès durable. Parmi les 10 pays ayant obtenu les meilleurs résultats en termes de rythme de progression, ce sont les avancées réalisées dans les domaines de la santé et de l'éducation qui, dans la plupart des cas, leur ont permis d'atteindre le niveau de performance global qu'ils ont affiché.

4. Suite à des consultations avec des experts de la mesure du développement humain associés à l'Oxford Poverty & Human Development Initiative et à l'Université de Göttingen, le Rapport de 2010 a introduit une méthodologie et des indicateurs révisés pour le calcul de l'IDH. L'objectif poursuivi était de faire en sorte que le Rapport continue d'être pertinent et qu'il reflète l'importance, pour le développement humain, de la réalisation de progrès équilibrés dans chacune des trois dimensions de l'indice (longévité, éducation et niveau de vie). Le Rapport a également introduit une série de mesures novatrices de la pauvreté multidimensionnelle, des disparités entre les sexes et de l'inégalité (IDH ajusté aux inégalités, indice d'inégalité entre les sexes et indice de pauvreté multidimensionnelle). Ceux-ci ont remplacé, à titre expérimental, les indices d'inégalité entre les sexes et de pauvreté utilisés par le passé. Ces innovations ont été rendues possibles par l'augmentation des quantités de données disponibles à l'échelle internationale et par les progrès accomplis au niveau des méthodes statistiques. Elles ont reflété de nouvelles façons d'envisager les choses et ont visé à répondre aux inquiétudes exprimées au sujet des indices antérieurs. Le Rapport a examiné ces innovations en détail.

5. Le Rapport de 2010 a également examiné des aspects du développement humain qui ne sont pas reflétés par les indices, tels que l'engagement civique et les possibilités, pour les populations, de se faire entendre sur des questions qui affectent leur existence. Il a conclu que les lacunes au niveau de la durabilité, de l'équité et de l'autonomisation compromettent les aptitudes des pays à poursuivre leur progression dans le domaine du développement humain.

### **Lancement et accueil**

6. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'Administratrice du PNUD ont lancé le *Rapport sur le développement humain*, dont la parution coïncide avec le vingtième anniversaire de cet organisme, au Siège de l'ONU le 4 novembre 2010. Par la suite, le Rapport a été présenté et examiné à l'occasion de manifestations régionales et nationales tenues avec la participation active de chefs d'État et d'autres hauts fonctionnaires dans plus de 100 pays. Ces manifestations ont notamment pris la forme de colloques internationaux, dont un a été organisé par l'Union européenne à Bruxelles et un autre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. Le Rapport a également constitué le

thème central de plusieurs grandes conférences internationales organisées avec la participation d'universitaires, parmi lesquelles les réunions de l'International Society of Quality-of-Life Studies, à Bangkok, et de l'Association économique de l'Amérique latine et des Caraïbes (LACEA), à Medellin.

7. Le Rapport de 2010 a bénéficié d'une vaste couverture de la part des médias imprimés et électroniques à l'échelle mondiale, dans une mesure beaucoup plus large que toute autre édition du *Rapport sur le développement humain* parue récemment. À la mi-décembre, il avait fait l'objet de citations dans plus de 2 000 articles de journaux, c'est-à-dire de textes publiés dans la plupart des pays du monde, et il avait constitué le thème d'émissions diffusées par les principaux réseaux internationaux de nouvelles. Le Rapport de 2010 et son indice ont également été examinés dans le cadre d'analyses présentées dans près de 4 000 articles de blog distincts rédigés dans toutes les langues principales et provenant de toutes les régions principales. Cette couverture s'est ajoutée au chiffre record de 4,4 millions de visionnements de pages enregistrés par le site Web du Rapport (<http://hdr.undp.org/fr/>), et à plus de 300 000 téléchargements de son texte en format PDF. Des débats en ligne consacrés au Rapport et à ses indices se poursuivent par l'entremise du blog dont il fait l'objet, « Parlons Développement humain » (<http://hdr.undp.org/fr/devhumain/parlons-dh/>). Selon le suivi effectué par Google Scholar, le nombre de citations du Rapport faites dans le cadre de recherches universitaires montre que le *Rapport sur le développement humain* dépasse désormais le *Rapport sur le développement dans le monde* publié par la Banque mondiale quant au nombre de références qui lui sont consacrées dans les recherches universitaires effectuées à l'échelle internationale.

8. Le Rapport a également continué de susciter des commentaires élogieux de la part d'un grand nombre de chercheurs et d'experts stratégiques, ainsi que d'auteurs d'articles publiés dans les principaux médias. À titre d'exemple, Gregg Easterbrook, dans *The New Republic*, a affirmé que le Rapport constitue « l'un des documents les plus importants au monde », tandis que Dani Rodrik, de Harvard, a souligné qu'il « nous permet d'améliorer considérablement notre compréhension des questions liées au développement ».

### **Débat consacré au processus consultatif après la publication du Rapport**

9. À la première séance ordinaire tenue par le Conseil d'administration en 2011, du 31 janvier au 3 février 2011, un débat s'est engagé sur la mesure dans laquelle les États Membres avaient été consultés pendant la période de préparation du *Rapport sur le développement humain* de 2010. Dans sa décision 2011/12, le Conseil avait invité le Bureau du Rapport sur le développement humain « à améliorer le processus de consultation avec les États Membres [...] sans exclusive et dans la transparence ». Le dernier paragraphe de ce texte évoquait les moyens « d'améliorer la qualité et l'exactitude du Rapport et d'en préserver la crédibilité et l'impartialité sans compromettre l'indépendance de sa rédaction ».

10. Les débats et échanges de vues consacrés aux indices, indicateurs et données relatifs au développement humain se sont poursuivis à l'occasion de la présentation du Rapport triennal présenté par le Bureau du Rapport sur le développement humain à la Commission de statistique de l'ONU à sa quarante-deuxième session, tenue du 23 au 24 février 2011. Le Bureau du Rapport sur le développement humain a été prié de soumettre à la Commission, dans un délai de trois mois, un rapport sur les

questions soulevées dans la décision susmentionnée, à savoir l'utilisation de données non officielles, l'absence de consultation avec les offices nationaux de statistique, et les écarts constatés entre les données figurant dans le Rapport et celles qui pouvaient être obtenues auprès de sources nationales.

### **Mesures destinées à répondre aux préoccupations et intensifier les consultations**

11. Désireux de répondre aux préoccupations exprimées dans les décisions du Conseil d'administration du PNUD et de la Commission de statistique, le Bureau du Rapport sur le développement humain a pris les mesures suivantes afin de bénéficier des avis d'un plus grand nombre d'experts et d'observations plus détaillées, et d'améliorer la transparence de ses travaux :

i) *Reconstitution du Groupe consultatif sur les statistiques*, conformément à la recommandation du Groupe d'experts sur l'indice de développement humain. Cette mesure a pour objectif de faciliter l'établissement de consultations détaillées avec les milieux statistiques officiels à un stade précoce de la préparation du *Rapport sur le développement humain* de 2011 et des éditions suivantes. La majorité des membres de ce groupe proviennent des milieux statistiques officiels, et la plupart d'entre eux sont originaires de pays en développement. Les questions à aborder dans le Rapport de 2011 sont notamment les suivantes : nature des mesures à prendre lorsque des données officielles sont absentes; utilisation de données nationales non officielles; et répercussions, pour le Rapport, de l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés en 1994 et des Principes régissant les activités statistiques internationales, adoptés en 2005<sup>1</sup>. Le Groupe consultatif offre un complément d'information dans le cadre du dialogue permanent poursuivi avec le Groupe d'experts, qui représente les États Membres et rend compte de son adhésion à la Commission de statistique;

ii) *Liaison avec les offices nationaux de statistique et les fournisseurs internationaux de données* afin d'améliorer la transparence et de faire en sorte que les calculs de l'indice du développement humain soient effectués en utilisant, dans toute la mesure possible, des données comparables dont la validité est reconnue à l'échelle internationale. En février, une réunion a été organisée avec la participation de délégués siégeant à la Commission de statistique qui sont originaires de pays non pris en compte dans l'indice de 2010, ainsi qu'avec des conseillers en statistique issus de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Communauté des Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et du Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Cette réunion avait pour objet d'examiner les moyens de veiller à ce que des données internationales pertinentes soient transmises au Bureau du Rapport sur le développement humain. Ce dernier collabore également avec le Groupe des petits États insulaires en développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU afin d'obtenir des indicateurs pour les petits

---

<sup>1</sup> Pour accéder à ces documents, consulter les sites suivants :

- <http://unstats.un.org/unsd/dnss/methods/statorg/FP-French.htm> (Principes fondamentaux); et
- [http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/Principles\\_stat\\_activities/principles\\_stat\\_activities.htm](http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/Principles_stat_activities/principles_stat_activities.htm) (Principes).

États insulaires. Les indicateurs calculés pour ces pays sont généralement affectés par l'insuffisance des données contenues dans les séries internationales de données. En mars, le Bureau a officiellement pris contact avec les offices nationaux de statistique dans le cadre d'un processus parallèle entrepris par l'entremise de la Division de statistique des Nations Unies et des missions permanentes auprès de l'ONU; ces offices nationaux ont été informés des sources de données internationales qui seraient utilisées pour calculer l'indice du développement humain et les indices apparentés dont la publication dans le Rapport de 2011 est prévue. Cette communication à deux niveaux comprenait un calendrier établi pour les phases préparatoires du Rapport. Ce calendrier indiquait les dates limites pour l'obtention des données internationales de la part des organismes responsables de leur diffusion. Suite à la demande formulée à ce sujet, un rapport a également été soumis à la Commission de statistique pour décrire les mesures prises en exécution de sa décision 10;

iii) *Élargissement des consultations entreprises au sujet du Rapport de 2011 avec des experts, des décideurs et des responsables civils.* Le Bureau du Rapport sur le développement humain a exploité d'autres occasions de consulter toute une série de parties prenantes, d'experts et de fonctionnaires intéressés au sujet de la prochaine édition du Rapport. Une liste complète des consultations qui ont eu lieu ou ont été prévues jusqu'à présent figure à l'annexe ci-après, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en consultant le site <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2011/>. Ils sont également fournis aux États Membres à l'occasion de réunions d'information informelles. La liste ci-dessous énumère quelques-uns des éléments faisant partie de ce programme de consultations :

- a. Réunions organisées à l'intention des représentants de la région à Bamako et Ljubljana, et autres réunions à Brasilia, Beijing, New Delhi, Quito et San José, préparées en collaboration avec les bureaux de pays et les centres régionaux;
- b. Réunions de réflexion tenues dans des établissements d'enseignement supérieur, dont la London School of Economics, la Dubai School of Government et l'Institute of the Environment de l'Université de Californie (campus de Berkeley);
- c. Réunions organisées à Bonn (décembre 2010) à l'intention d'universitaires et de décideurs, sous les auspices de l'Association des Nations Unies de la République fédérale d'Allemagne en collaboration avec le Ministère allemand des affaires étrangères, ainsi que des réunions d'examen sous-régionales proposées par les gouvernements des pays qui ont offert de les accueillir (Danemark et Japon);
- d. Possibilités d'organiser des consultations à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui aura lieu à Istanbul, et dans le cadre de la réunion annuelle du Comité consultatif de la société civile du PNUD;
- e. Réunions avec des statisticiens issus des commissions régionales des Nations Unies (CEPALC et Commission économique pour l'Europe), à l'EUROSTAT et à Qatar et Kigali, ainsi que participation à la réunion

du Comité de coordination des activités de statistique et au cinquante-huitième Congrès mondial de statistique organisé par l'International Statistical Institute.

12. Par ailleurs, le Bureau du Rapport a demandé aux responsables de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative de choisir la mesure du développement humain comme thème de son cours biennal sur le développement humain, d'une durée de deux semaines. Ce cours a eu lieu en mars 2011 et a rassemblé 43 décideurs, fonctionnaires du PNUD et experts représentant 32 pays en développement. Il a permis aux participants d'acquérir des notions de base sur l'élaboration, le calcul et l'analyse des nouveaux indices et de se familiariser avec d'autres changements présentés dans le Rapport de 2010. Il leur a également offert l'occasion de mettre à l'épreuve des matériels conçus pour faciliter la mise en œuvre des versions nouvelles ou remaniées des indices. Ils seront utilisés dans le cadre de la préparation des rapports régionaux et nationaux sur le développement humain.

13. Selon les modalités appliquées au cours des années précédentes, mais également dans le cadre d'un élargissement de leur portée, une série de consultations informelles avec les membres du Conseil d'administration a été prévue. Ces réunions constituent d'excellentes occasions de procéder à une évaluation des efforts actuellement en cours pour intensifier le dialogue avec les États Membres, ainsi que des progrès accomplis sur la voie de la résolution de lacunes statistiques critiques, et de débattre des décisions techniques jouant un rôle déterminant dans la préparation du prochain rapport. La première de ces réunions a eu lieu en janvier 2011. C'est lors de ces consultations informelles auxquelles tous les membres du Conseil ont assisté que le Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain a présenté le thème du Rapport de 2011 et défini le processus prévu pour sa préparation. Des entretiens détaillés ont également porté sur le processus suivi en 2010. Une seconde réunion tenue en mars 2011 a porté exclusivement sur le rapport à venir et a mis l'accent sur le processus qui a abouti au choix de son thème, sur les nouveaux scénarios et tendances, et sur les questions fondamentales auxquelles le Rapport de 2011 s'efforcera de répondre. D'autres consultations auront lieu en avril et mai avec les groupes régionaux du Conseil en vue d'intensifier le dialogue et d'examiner les retours d'informations et les initiatives propres aux diverses régions. Le Bureau a également encouragé les représentants des missions permanentes auprès de l'ONU et ceux des capitales à rencontrer des membres de son personnel pour faire connaître leur opinion au sujet du thème et des grandes lignes du prochain rapport ou pour discuter de questions relevant plus précisément du domaine de la statistique.

14. Comme les années précédentes, le Bureau du Rapport sur le développement humain recevra de précieux avis de la part d'autres organismes spécialisés, d'universitaires et de membres du personnel de l'ONU et des missions permanentes, sans oublier ceux fournis par toute personne intéressée qui, quel que soit l'endroit où elle se trouve dans le monde, souhaite intervenir à titre privé. À cet égard, il convient d'appeler l'attention sur les activités suivantes :

- i) Établissement d'une coordination avec le Groupe de l'énergie et de l'environnement du Bureau des politiques de développement du PNUD, et suivi des analyses portant sur la viabilité menées dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012. Le Bureau du Rapport reste également

en contact étroit avec le Département des affaires économiques et sociales et participe aux évaluations entreprises par cet organe dans le cadre de son Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2011. Il maintient aussi sa relation avec l'équipe chargée de fournir un appui au Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la viabilité mondiale. Par ailleurs, le Bureau a tenu des réunions avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'OCDE, et il organisera un examen de la version préliminaire de l'édition de 2011 du *Rapport sur le développement humain* avec des institutions de l'ONU à Genève en mai;

ii) Consultations avec le Conseil consultatif universitaire, instance possédant des connaissances spécialisées dans les domaines du développement humain, de la viabilité et de l'utilisation des données. Cet organe, qui s'est réuni à deux reprises, fournit des évaluations virtuelles permanentes et des conseils au Bureau du Rapport sur le développement humain;

iii) Le groupe des lecteurs du PNUD, qui représente tous les bureaux régionaux et différents domaines de pratique, a également examiné le Rapport et donné son avis à différentes étapes clés du processus; il a en outre fourni une aide en diffusant des recommandations et des messages pertinents au niveau régional. Une série de séminaires lancée en 2009 donne régulièrement l'occasion de débattre de questions d'actualité relatives à la viabilité et à l'équité avec des fonctionnaires du PNUD, des représentants des missions permanentes et d'autres parties prenantes dans la région de New York;

iv) Des discussions de portée plus large ont eu lieu sur le Réseau des ressources pour le développement humain (HDRNet), par l'entremise du blog « Parlons développement humain » et avec la participation des internautes accédant à la page de Facebook consacrée au *Rapport sur le développement humain* (<http://www.facebook.com/HumanDevelopmentReport>). De plus, la liste de diffusion électronique du Bureau du Rapport compte désormais plus de 13 000 abonnés qui reçoivent des mises à jour périodiques sur les documents de fond et sur le blog, des informations sur les consultations et des notifications les avertissant chaque fois que de nouveaux matériels sont affichés sur le site Web consacré au Rapport.

### ***Le Rapport sur le développement humain 2011***

15. Comme indiqué plus haut, le Rapport de 2010 a conclu que les lacunes en matière de viabilité, d'équité et d'autonomisation compromettent les aptitudes des pays à accomplir des progrès dans le domaine du développement humain. Cette constatation concorde avec une conclusion énoncée au cours des premières années des travaux consacrés au *Rapport sur le développement humain* : la viabilité joue un rôle crucial en matière de développement humain. À titre d'exemple, si l'on réussit à maintenir les taux historiques de progrès enregistrés au cours des quatre décennies écoulées, d'ici à 2050, les trois quarts de la population du monde pourraient vivre dans des pays dont l'indice de développement humain (IDH) serait similaire à celui atteint aujourd'hui par les pays industrialisés.

16. C'est ainsi que peut se définir le côté positif de la médaille. Du côté négatif, il est manifeste qu'un tel niveau de viabilité est menacé par la surutilisation et la dégradation de ressources environnementales critiques, par l'inégalité intergénérationnelle et intragénérationnelle, et par ce que l'on avait coutume

d'appeler les « limites de la croissance » les années précédentes. Pendant une bonne grande partie des siècles qui se sont écoulés jusqu'à l'époque actuelle, le progrès technique s'est poursuivi sans s'embarrasser des contraintes imposées par le caractère limité des ressources naturelles à l'échelle mondiale, mais on a désormais de sérieuses raisons de douter que les nouvelles innovations technologiques seront capables de résoudre facilement nos problèmes futurs et de maintenir les niveaux de croissance de la productivité atteints jusqu'à présent. Il existe également de bonnes raisons de croire qu'il existe un lien de cause à effet entre l'augmentation des inégalités et l'accroissement de la non-viabilité environnementale. À titre d'exemple, des modes de répartition équitables peuvent faciliter l'obtention de résultats axés sur la coopération.

17. Gardant ces phénomènes à l'esprit, en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue pour 2012, et en vue d'éviter que les facteurs de stress environnemental et économique n'étouffent les aspirations des populations désireuses de promouvoir leur développement ou ne compromettent les perspectives et libertés des générations futures, il a été décidé, de concert avec l'Administratrice du PNUD, de choisir la question de l'équité et de la viabilité comme thème central du *Rapport sur le développement humain* de 2011. Plus précisément, le Rapport examinera le défi pressant du développement durable à l'échelle mondiale et sa relation avec l'inégalité à l'intérieur des pays et d'un pays à un autre. Il s'efforcera de nous aider à mieux comprendre ces importants rapports de cause à effet et à identifier les politiques susceptibles de rendre le développement plus durable et plus équitable au cours des décennies à venir.

18. Alors que les liens entre l'inégalité et la non-viabilité sont reconnus depuis longtemps, il reste encore beaucoup à apprendre au sujet du rapport existant entre ces deux phénomènes, ainsi que sur les types de politiques qui peuvent contribuer à rendre le développement plus durable et plus équitable. Le Rapport accordera une attention particulière aux populations les plus pauvres du monde, dont une grande partie est concentrée dans des régions exposées depuis longtemps aux effets désastreux des sécheresses, des inondations et d'autres catastrophes naturelles. Certaines preuves semblent indiquer que la fréquence et la gravité de ces catastrophes sont en train d'augmenter sous l'effet du réchauffement climatique. Il faut également noter que les populations affectées par ces fléaux sont celles dont les moyens d'action sont les plus limités, ce qui ne fait qu'alourdir encore le défi posé par les problèmes environnementaux, économiques et politiques auxquels elles sont confrontées.

19. Le Rapport de 2011 actualisera et élargira également, pour les pays, le champ d'application de l'indice du développement humain et des indices complémentaires qui ont été présentés dans le Rapport de 2010, à savoir : l'IDH ajusté aux inégalités, l'indice d'inégalité entre les sexes et l'indice de pauvreté multidimensionnelle. L'annexe au Rapport de 2011 comprendra une liste raisonnée des indicateurs de viabilité prenant en compte la sécurité alimentaire, la vulnérabilité de l'environnement et les menaces auxquelles il est exposé, la viabilité des écosystèmes et l'utilisation de l'énergie.

**En conclusion**

20. Le Conseil d'administration a, dans sa décision de février 2011, reconnu que le *Rapport sur le développement humain* « constitue un outil important pour appeler l'attention sur le développement humain dans le monde ». Le Bureau du Rapport sur le développement humain continue d'être fidèle à la tradition qu'il a inaugurée en favorisant la sensibilisation aux capacités de l'être humain, et il réaffirme son engagement d'utiliser ses recherches pour aider le public à mieux comprendre les progrès accomplis dans le domaine du développement humain, ainsi que les défis à surmonter.

## Annexe

**Réunions avec des experts, le PNUD, les représentants de gouvernements et d'autres parties prenantes dans le cadre de la préparation du *Rapport sur le développement humain 2011***

(Au 6 avril 2011)

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Viabilité et développement humain, réunion organisée en collaboration avec la London School of Economics	Londres (Royaume-Uni)	1 <sup>er</sup> février 2010
Viabilité et développement humain en Afrique de l'Est, avec le PNUE	Nairobi (Kenya)	21 juillet 2010
Viabilité, environnement et développement humain, réunion organisée avec la HDCA	Amman (Jordanie)	20 septembre 2010
Viabilité, environnement et développement humain (bureau de pays du Mali)	Bamako (Mali)	25 novembre 2010
Viabilité et développement humain en Asie de l'Est, réunion organisée avec le Centre régional de Bangkok	Bangkok (Thaïlande)	8 décembre 2010
Soutenir le progrès tout en favorisant l'équité, réunion organisée avec la Dubai School of Government	Doubaï (Émirats arabes unis)	14 décembre 2010
Viabilité et développement humain, réunion organisée avec l'Association allemande pour les Nations Unies et le MAE allemand	Bonn (Allemagne)	16 décembre 2010
Débat du Groupe de gestion du PNUD	New York (États-Unis d'Amérique)	17 janvier 2011
Groupe des lecteurs du PNUD	New York (États-Unis d'Amérique)	20 janvier 2011
Groupe consultatif universitaire	New York (États-Unis d'Amérique)	21 janvier 2011
Réunion d'experts à l' Institute of the Environment de l'Université de Californie (Berkeley)	Berkeley (États-Unis d'Amérique)	10 février 2011
Groupe des lecteurs du PNUD	New York (États-Unis d'Amérique)	23 mars 2011
Groupe du Comité consultatif de la société civile du PNUD	New York (États-Unis d'Amérique)	24 mars 2011
Conseil consultatif universitaire	New York (États-Unis d'Amérique)	25 mars 2011
Conseil d'administration, réunion d'information informelle	New York (États-Unis d'Amérique)	30 mars 2011

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Réunion d'experts au niveau des pays	San José (Costa Rica)	4 avril 2011
Réunion d'experts au niveau des pays	Quito (Équateur)	11-12 avril 2011
Groupes régionaux du Conseil d'administration	New York (États-Unis d'Amérique)	Fin avril 2011
Développement humain durable dans l'ouest des Balkans	Ljubljana (Slovénie)	25-26 mai 2011
Réunion avec des experts locaux dans le contexte du débat sur le RDH en Asie et dans la région du Pacifique	New Delhi (Inde)	27-28 avril 2011
Réunion avec des experts locaux dans le contexte du débat sur le RDH en Asie et dans la région du Pacifique	Beijing (Chine)	29 avril 2011
Réunion d'experts au niveau des pays	Brasilia (Brésil)	(À confirmer)
Discussions avec des organisations de la société civile (OSC) assistant à la réunion de la Commission du développement durable (à déterminer) (2-13 mai)	New York (États-Unis d'Amérique)	Mai 2011
Consultation africaine (éventuellement avec la CEA)	À déterminer	À déterminer
Examen des premières conclusions avec des institutions des Nations Unies, des OSC, l'OCDE, etc.	Genève (Suisse)	16 mai 2011
Examen des premières conclusions, en particulier en ce qui concerne les recommandations stratégiques (sous les auspices du MAE du Danemark)	Copenhague (Danemark)	18 mai 2011
Débat du Groupe de gestion du PNUD	New York (États-Unis d'Amérique)	Mai 2011
Conseil d'administration, réunion d'information informelle	New York (États-Unis d'Amérique)	23 mai 2011
Atelier sur le développement humain organisé à l'intention des États du Golfe	Qatar (à déterminer)	Mai ou juin 2011
Réunion d'experts au niveau des pays	Tokyo (Japon)	Début juin 2011 (à confirmer)
Conseil d'administration, réunion annuelle	New York (États-Unis d'Amérique)	10 juin 2011

### Réunions sur les statistiques

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Consultation avec des organismes statistiques de pays dont il n'a pas été tenu compte dans le calcul de l'IDH	New York (États-Unis d'Amérique)	22 février 2011
Débat de la Commission de statistique sur l'IDH et les indicateurs connexes	New York (États-Unis d'Amérique)	23-24 février 2011
Conférence EUROSTAT « Les statistiques pour l'élaboration des politiques : Europe 2020 »	Bruxelles (Belgique)	10-11 mars 2011
Réunion de la CEPALC sur les statistiques/réunion bilatérale avec les autorités	La Havane (Cuba)	6 au 8 avril 2011
Groupe consultatif sur les statistiques	New York (États-Unis d'Amérique)	14 avril 2011
Mesure du progrès des sociétés (réunion coprésidée par l'OCDE et le PNUD)	Mexico (Mexique)	11 au 13 mai 2011
Cinquante-neuvième session plénière de la Conférence des statisticiens européens	Genève (Suisse)	14 au 16 juin 2011
Examen des mesures de viabilité	Kigali (Rwanda)	21 au 24 juin 2011
Cinquante-huitième Congrès mondial de statistique de l'International Statistical Institute	Dublin (Irlande)	21 au 26 août 2011
Comité de coordination des activités de statistique	Luxembourg	Août 2011